

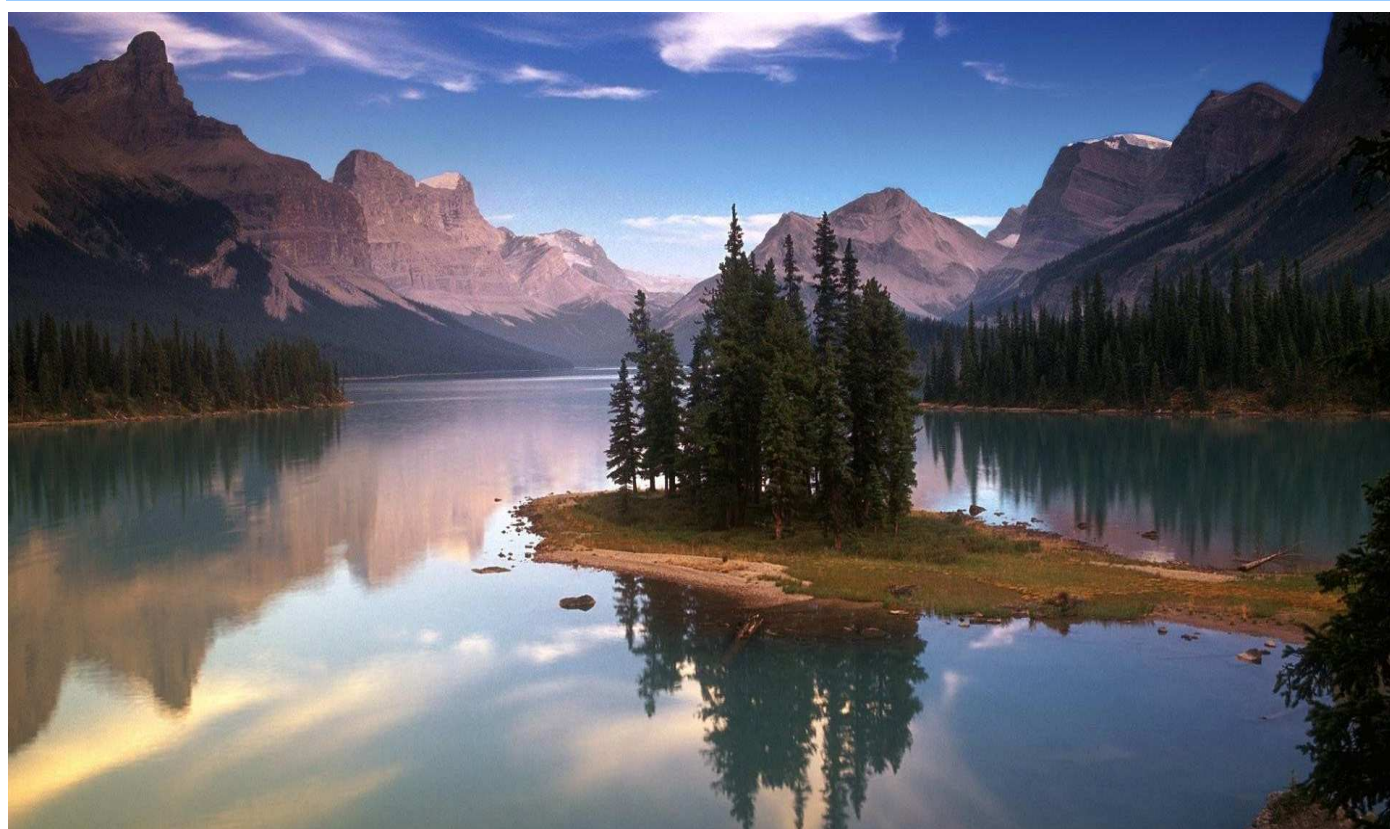


LES VOYAGES

La Libre



L'Ouest canadien, entre Rocheuses et océan Pacifique



La Libre Planète

Du 13 au 26 juin 2025




Preference

Preference Travel Team
Lic. A 1652

Rue des Francs, 79 boîte 4 – 1050 Bruxelles
Tél : 02/647 30 00 | Fax : 02/647 37 22
info@preference.be | www.preference.be

Votre programme

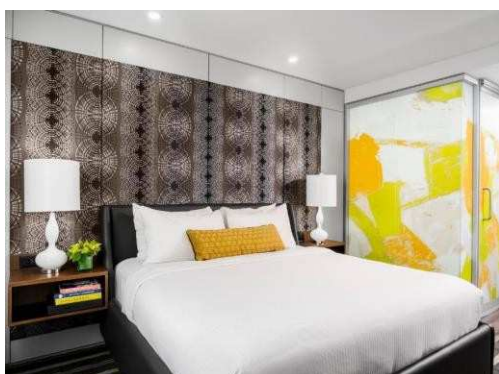
BRUXELLES → MONTREAL → CALGARY

VENDREDI 13 JUIN

Vol de Bruxelles à Calgary via Montréal avec la compagnie régulière Air Canada.

Arrivée à l'aéroport de Calgary, capitale de l'industrie et de la finance de l'Ouest Canadien où vous serez accueillis par votre guide accompagnateur francophone.

Transfert à l'hôtel. Dîner libre. Installation à l'Hôtel Arts centre-ville.



CALGARY – BANFF (127 KM)

SAMEDI 14 JUIN

Petit déjeuner avant le **tour d'orientation** de la métropole principale de l'Alberta.

Calgary, ville de contraste où cohabitent à quelques minutes de distance à peine, un urbanisme des plus sophistiqués avec ses nombreux gratte-ciels et ses élégants centres commerciaux enlacés de jardins et de parcs. Sa vie **rurale typique de l'ouest** est marquée **par le rodéo annuel** le plus important en Amérique : **Le Stampede** de Calgary. Calgary, fondée par la Police Montée au confluent des rivières Bow et Elbow doit son développement suite aux activités liées à l'or noir.



Calgary, immortalisée dans l'histoire grâce aux Jeux Olympiques d'hiver 1988. Surnommée la ville texane du Nord en raison de ses gratte-ciel miroitants, de ses racines affirmées du Far West et de son mode de vie cosmopolite, Calgary a bâti sa prospérité sur la richesse de son agriculture et de ses champs de pétrole. Ville la plus étendue du Canada, Calgary est l'une des métropoles canadiennes se développant le plus vite, principalement grâce aux grandes ressources pétrolières de l'Alberta et au climat économique favorable de la ville.

Ensuite, en route pour Banff.

Déjeuner à l'arrivée.

Dans l'après-midi, découverte du Parc National de Banff, joyau des Rocheuses, et visite d'orientation de la région, qui vous permettra certainement de rencontrer plusieurs spécimens de **la faune locale** et d'admirer notamment les magnifiques chutes de la rivière Bow.

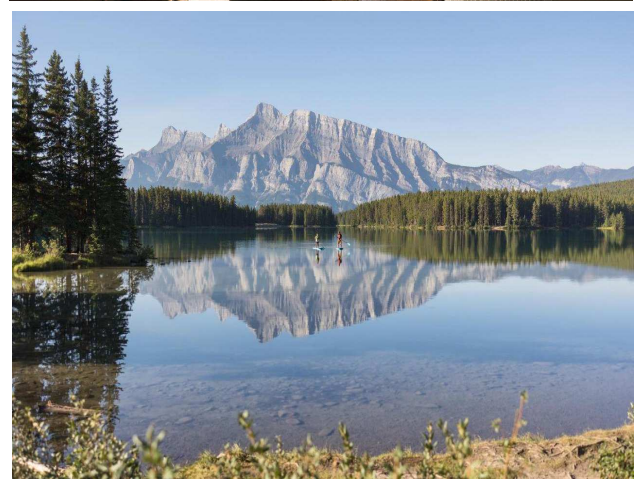
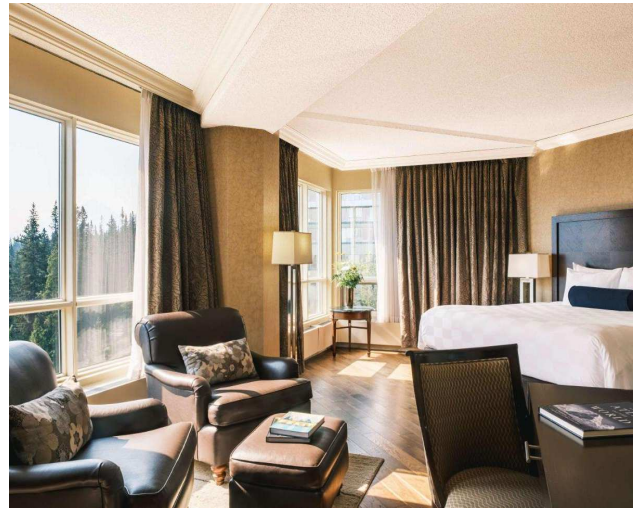
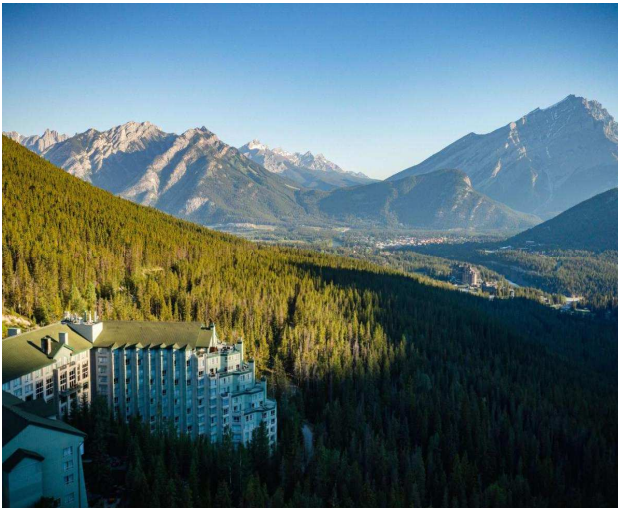
Le Parc national de Banff est le joyau des Rocheuses, avec ses cheminées de fées (hoodoos), ses gorges profondes, **sources thermales, prairies alpines, glaciers**, innombrables **lacs**, et **ses 6641 km² de vastes forêts**. Ce site comprend des sommets impressionnants, de profondes vallées où coulent des rivières et les stations touristiques très prisées de Banff et de Lake Louise. **Banff et ses parcs voisins ont été désignés "Lieu du patrimoine mondial" par l'UNESCO en 1985.**

Puis, départ pour la montée en téléphérique au Mont Sulphur.

Du sommet du mont Sulphur, découvrez une vue panoramique sur le site de Banff, avec au nord le mont Norquay, la vallée de la Bow, Banff et son hôtel Fairmont, doté de tourelles (à l'est et au nord) ; au nord-est, le lac Minnewanka et la chaîne Fairholme ; à l'est, le mont Rundle et la vallée de la Spray (sud-est); et au sud-ouest, la chaîne Sundance. Il n'est pas rare d'apercevoir des mouflons à grosses cornes en bordure des sentiers.



Installation à l'hôtel **Rimrock Resort 4*+** en fin de journée. Dîner et nuitée.



Après le petit déjeuner, départ pour la découverte du **Lac Émeraude**.

Magnifique lac de couleur émeraude, comme son nom l'indique. Ce dernier est surplombé par de vertigineuses montagnes et entouré par une végétation atypique pour cette région: celle des forêts humides. Vous pourrez observer ce lac dans toute sa grandeur avec ses différents arrière-plans en prenant la boucle qui longe ce lac.



Puis, **arrêt au magnifique Lac Moraine**, entouré de pics escarpés couverts de neiges éternelles.

Le **lac Moraine** est un lac glaciaire nommé d'après les moraines déposées par le glacier Wenkchemna. Les moraines sont des débris (roches, cailloux, galets, sable) déposés au cours de la fonte des glaciers. Il a une surface de 0,5 km². Le lac, rempli par la glace, n'atteint son sommet qu'entre la mi et la fin juin. Quand il est plein, il reflète une teinte distincte de bleu. Cette couleur vient de la réfraction de la lumière sur la poussière de roche qui se dépose en permanence sur les parois du lac.

Nous rejoindrons ensuite dans la vallée voisine, le célèbre **Lac Louise, l'une des merveilles naturelles du Canada**.

Niché dans une vallée suspendue dominée par les majestueuses montagnes du Continental Divide, ce superbe lac glaciaire et l'imposant « château » posé sur sa rive constituent l'un des plus célèbres sites des Rocheuses. De là, on aperçoit au loin le glacier Victoria qui s'étirait autrefois jusqu'à l'hôtel Château Lake Louise. En se retirant, le glacier laissa derrière lui un immense barrage morainique (sur lequel fut bâti l'hôtel) qui



boucha en partie la vallée, provoquant ainsi la formation de ce lac de 2 km de long, 500 m de large et 75 m de profondeur, et dont la température ne dépasse jamais les 4°C. En été, le fin limon glaciaire en suspension dans les eaux de fonte du lac réfléchit les rayons du spectre solaire et émet des nuées variantes, selon la luminosité, du bleu-vert au vert émeraude.

Promenade à pied au Lac Louise, meilleur moyen d'en découvrir tous les trésors.

Déjeuner au Lac Louise.

Retour à **Banff**. Balade dans les **Cascade Gardens** pour admirer la vue sur le Mont Cascade au sud et de la partie centrale de Banff. L'aménagement des jardins avec des cascades et des tonnelles rend le site très agréable pour se promener.

En fin d'après-midi, vous aurez l'occasion de **flâner librement dans les nombreuses boutiques** d'arts et d'artisanats ou encore d'explorer le musée Amérindien.

Dîner. Logement à l'hôtel Rimrock Resort 4*+.

Petit déjeuner.

Nous consacrerons cette journée à la promenade des champs de glace, route qui relie le **Parc national de Banff** à celui de **Jasper**. Vous serez charmés par la majesté des sommets bordés **de glaciers ainsi que les lacs, chutes et cascades** incomparables qui bordent cette route.



En cours de route, premier arrêt au **belvédère du lac Hector**, qui offre un très beau point de vue sur le lac et le mont du même nom.

Puis, arrêt au **Lac Peyto**, pour admirer ce magnifique lac qui affiche un profil de loup.

Ensuite, **arrêt au belvédère qui surplombe la North Saskatchewan River** et qui offre une superbe vue sur les **Bridal Veil Falls**.

L'eau qui chute prend sa source dans le glacier Huntington sur les flancs du mont Cirrus, avant de se déverser dans Nigel Creek, puis la rivière Saskatchewan Nord au *Big Bend* de la promenade des Glaciers. Il s'agit d'une chute d'eau de catégorie 4, avec une hauteur de 365,76 m.



Puis, excursion à bord du véhicule hors norme à chenilles "Ice Explorer" sur le glacier de l'Athabasca.

Le glacier Athabasca se trouve à une altitude de 2700 mètres. Le Ice Explorer est massif et spécialement conçu pour rouler sur les glaciers. Durant le trajet, un chauffeur-guide expérimenté partagera avec vous une mine d'informations fascinantes sur les glaciers, les champs de glace et leur impact sur notre environnement. Arrêt le long du glacier, où vous pouvez prendre des photos et marcher sur la glace. Le Glacier Athabasca fait partie des 6 principaux glaciers du champ de glace Columbia!

**Déjeuner.**

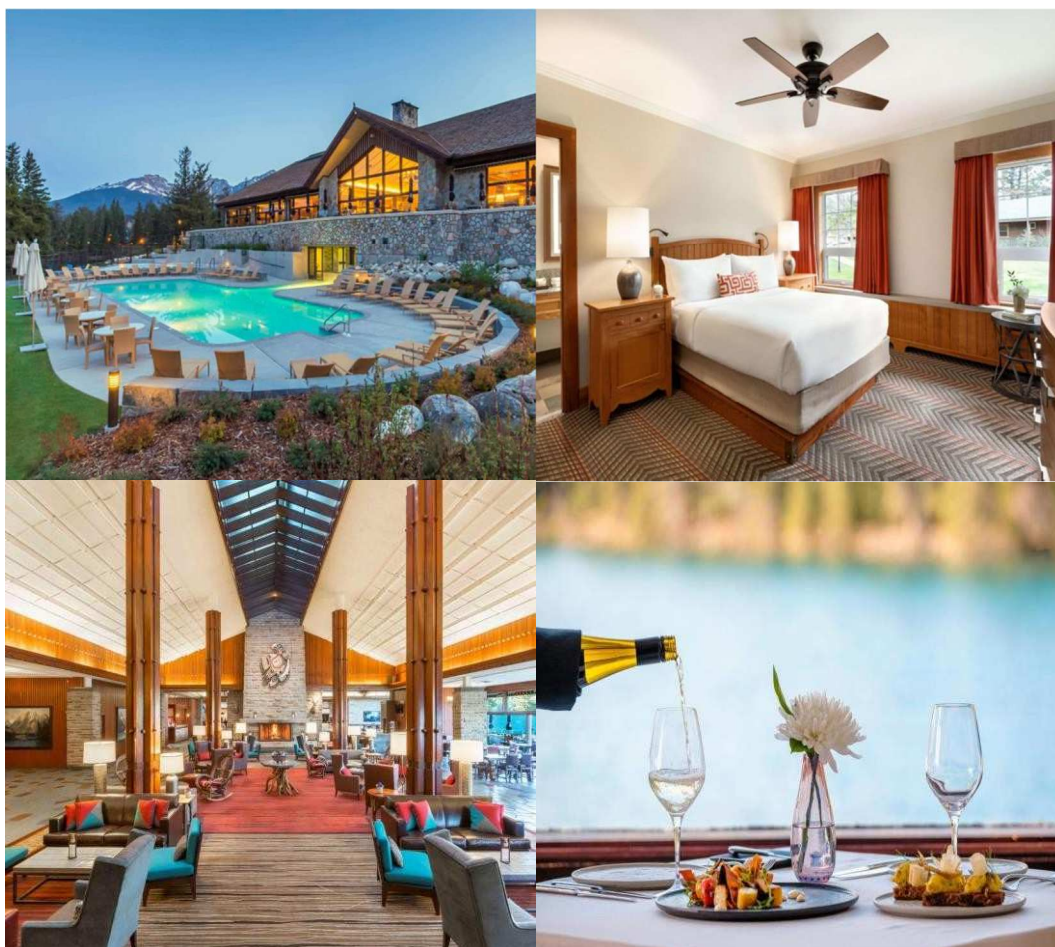
Puis, arrêt aux chutes Athabasca.

Mesurant 23 mètres de haut et une des plus puissantes chutes d'eau des rocheuses canadiennes est originaire du champ de glace Columbia. La rivière Athabasca se rétrécit considérablement avant de gronder au-dessus des chutes et de créer une merveille naturelle dans un cadre spectaculaire. *(si le temps le permet)*

Arrivée à Jasper en fin de journée.

Jasper est le plus **grand parc des Rocheuses canadiennes** avec ses 10 878 km² de terrain montagneux entrecoupé de larges vallées. **Les wapitis, mouflons des Rocheuses, cerfs, muets et autres gros animaux se retrouvent en grand nombre à Jasper.** De même, leurs prédateurs font du parc un des derniers grands systèmes écologiques à exister librement dans les Rocheuses.

Dîner. Logement à l'hôtel Fairmont Jasper Park Lodge.



JASPER

MARDI 17 JUIN

Après le petit déjeuner, découverte du **Parc National Jasper et ascension en télécabine avec le « Jasper Tramway ».**

Le seul système réversible de ce genre. Des merveilles naturelles et des vues imprenables vous donneront l'impression d'être au sommet du monde ! L'expérience d'être transporté doucement dans la toundra alpine du parc national Jasper vous captivera! Le Jasper Tramway est le téléphérique le plus long et le plus haut au Canada et le seul dans les Rocheuses canadiennes. Offrant aux visiteurs une vue sans précédent de six chaînes de montagnes, de lacs glaciaires nourris par la rivière Athabasca (Alberta) plus longue et la pittoresque ville de Jasper. L'aventure commence à une



altitude de 1304 mètres (4279 pieds) au-dessus du niveau de la mer dans la sécurité d'une cabine. Un guide entièrement formé et compétent vous accompagnera pendant le voyage en douceur d'une durée de sept minutes jusqu'à la station supérieure située à 2277 mètres au-dessus du niveau de la mer.

Puis, nous prendrons la direction du **Lac Maligne**, l'un des lacs les plus célèbres des Rocheuses de par les impressionnantes falaises qui l'entourent.

Arrêt au Maligne Canyon, gorge étroite spectaculaire qui renferme bon nombre de cascades, de fossiles et de marmites naturelles.

Ce splendide canyon taillé dans la roche calcaire atteint 50 m de profondeur sur une portée de moins de 3 m par endroits. Un chemin goudronné permet d'en suivre les bords et d'admirer les cascades qui jalonnent la rivière Maligne. Les ponts qui traversent le canyon servent de postes d'observation.

Vous embarquerez pour une promenade en bateau inoubliable. Le Lac Maligne tient sa source des glaciers qui le dominent.

Déjeuner à l'ombre du majestueux canyon, la gorge la plus spectaculaire de ces parcs nationaux.

Retour à Jasper ou vous pourrez profiter du restant de l'après-midi et aurez l'occasion de vous balader dans le village, une station de villégiature d'importance qui offre toutes les facilités.

Dîner. Logement à l'hôtel Fairmont Jasper Park Lodge.

JASPER - KAMLOOPS (443 KM)

MERCREDI 18 JUIN

Petit déjeuner.

Aujourd'hui, nous parcourons l'**autoroute Yellowhead**, filant le long de la **rivière Thompson** nord. Un arrêt au **Lac Moose** nous donnera l'occasion d'observer le comportement **des animaux** en pleine nature.

Arrêt au Mount Robson, The High Alpine sera votre terminus, offrant une vue grandiose et d'où vous aurez peut-être la chance d'observer la faune locale, telle la marmotte des Rocheuses, le lagopède à queue blanche ou encore le mouflon d'Amérique.



Nous arrêterons aux **chutes Overlanders** afin que vous puissiez profiter de la vue offerte sur les vallées de ce coin du **parc du Mont Robson**.

Puis nous passerons par le parc provincial **de Wells Gray**. Cette région profite d'une faune riche où l'on aperçoit quelques fois **l'ours gris** d'Amérique aux abords de la **chute Helmcken** d'une hauteur de 137 m.



Déjeuner.

Continuation vers **Kamloops, principale cité** de la vallée de Thompson, mais aussi capitale canadienne **du bétail**, située dans un décor semi-désertique. Cette ville vit de l'industrie du bois et de la pâte à papiers ainsi que du pétrole.

Dîner. Logement à l'hôtel South Thompson Ranch.



KAMLOOPS – WHISTLER (300 KM)

JEUDI 19 JUIN

Petit déjeuner, puis route vers le **Hat Creek Ranch**, établi paisiblement aux côtés du village amérindien de Shuswap depuis 1860.

Visite du site pour connaître tous les secrets de la vie des fermiers et des cow-boys du far West canadien.

Déjeuner en route.

Continuation pour **Whistler**. Durant ce trajet, vous pourrez admirer les paysages encaissés de la Chaîne Côtière, dont les sommets dépassent les 4000 mètres.

Whistler est un **centre** de villégiature reconnu, très animée aussi bien en été qu'en hiver, elle attire beaucoup de touristes pour ses activités sportives de toutes sortes.

Le village de Whistler a été construit autour d'une promenade pour piétons seulement. Toutes les commodités sont accessibles à pied. Les remonte-pentes, magasins, hôtels et hébergement, restaurants, divertissements et activités se situent tous dans le joli village piétonnier. Visiteurs offre tous les services auxquels on peut s'attendre d'un centre de villégiature de renommée mondiale, mais est encore assez petit pour permettre aux visiteurs de profiter de son environnement montagnard unique et de son atmosphère conviviale.

Tour d'orientation et installation à l'hôtel. Dîner. Logement à l'hôtel Summit Lodge.



Petit déjeuner.

Route vers Horseshoe Bay. Vous emprunterez la **Sea to Sky Highway**, une des plus belles routes de l'ouest canadien. **Arrêt aux chutes Shannon**, une des plus hautes chutes d'eau du Canada qui plongent de 335 mètres de haut dans un nuage d'embruns.

Embarquement à bord du ferry et traversée du détroit de Géorgie à destination de l'île de Vancouver.

Cette croisière d'une heure quarante minutes vous permettra de traverser le détroit de Georgie et de contourner les très jolies îles Gulf.

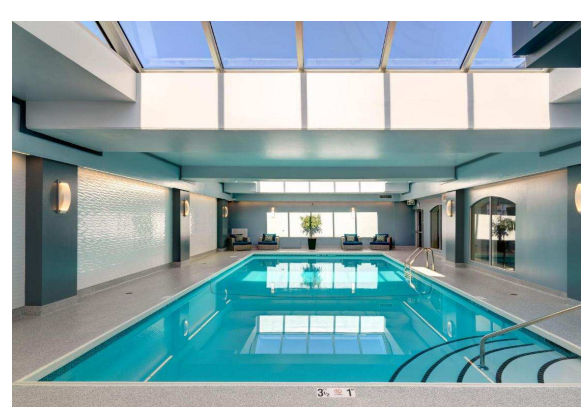
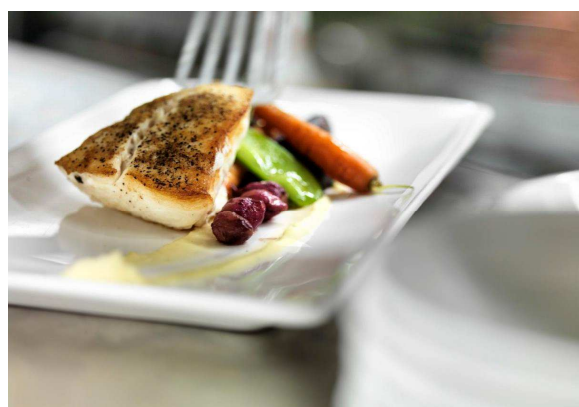
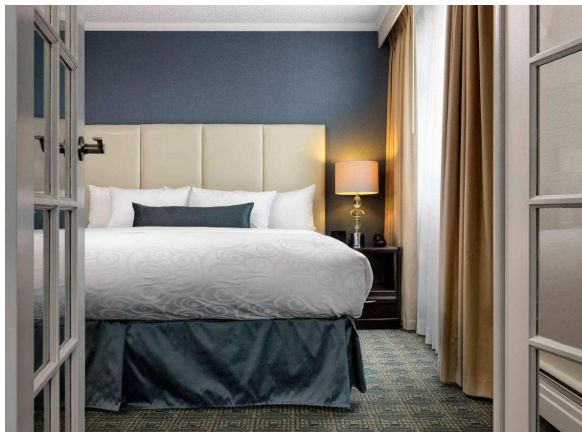
Arrivée à Nanaimo et déjeuner.

Puis départ pour la visite de Cathédral Grove.

Les cèdres géants de Cathédral Grove ont 800 ans et mesurent 70 mètres de haut. Et ce ne sont que les plus petits. Le plus grand arbre a une circonférence de plus de 9 mètres.

Continuation de la route vers Victoria, installation dans vos chambres.

Dîner. Logement à l'hôtel Château Victoria 4*.



Petit déjeuner. Journée consacrée à la découverte de Victoria et ses environs.

Visite guidée de Victoria. Située à l'extrême sud de l'île de VANCOUVER le long du détroit de Juan de Fuca, VICTORIA forme une frontière naturelle avec l'état de Washington aux États Unis.

De par son histoire, cette ville cosmopolite a gardé un caractère très « British » et un cadre très agréable, étant adossée à de petites montagnes n'excédant pas 300m d'altitude et étendant son front de mer sur plusieurs kilomètres



Vous découvrirez une ville aux charmes victoriens :

- **Les Parliament Buildings**, édifices du parlement dans le vieux Victoria, dessinés à l'époque par un jeune architecte de 25 ans, Francis Rattenbury.
- **L'hôtel Empress**, dessiné aussi par Francis Rattenbury, dans le même style que le château de Frontenac à Québec mais avec une pointe de modernité et moins de romantisme. Vous serez transportés dans les années 20 en traversant le Grand Hall.

Vous emprunterez ensuite une partie de la Scenic Marine Drive, route côtière qui longe le détroit de Juan de Fuca au pied de la péninsule Saanich :

- Passage au « **kilomètre zéro** » de la **Transcanadienne**, plus longue route nationale du monde qui se termine 7821km plus à l'est, à St. John's.
- **Le parc Beacon Hill**, où plusieurs sentiers traversent des champs de fleurs sauvages entrecoupés de jardins bien organisés. Il renferme le plus grand totem du monde !

Continuation vers le **Mount Tolmie Park**, dont le sommet offre des vues panoramiques splendides sur Victoria, le Détroit de Haro, l'océan et l'Etat de Washington aux Etats Unis.

Traversée du **quartier des Uplands**, zone résidentielle qui renferme de magnifiques demeures aux immenses jardins bien entretenus, qui appartiennent à la haute bourgeoisie canadienne. De là, la plupart ont une vue magnifique sur les Détroits de Haro et Juan de Fuca, sur le mont Baker ou sur les Olympic Mountains.

Déjeuner et départ en direction du **JARDIN BOTANIQUE BUTCHART**, situé sur la côte ouest de la presqu'île Saanich. Immense jardin botanique créé en 1904 et œuvre de la famille Butchart, il recouvre 26ha avec une grande variété de fleurs, de plantes et d'arbres.



Dîner et logement à l'hôtel Château Victoria 4*.

Le matin, route pour port de Swartz Bay et continuation vers **Vancouver en traversier**.

A l'arrivée, départ pour une **visite guidée de Vancouver**.

Métropole verte et sophistiquée à la population cosmopolite et point de rencontre de l'Asie et de l'Amérique. Traversée par le fleuve Fraser et l'Anse Burrard, entre mer et montagne, la ville est composée de plusieurs quartiers qui s'enchevêtrent les uns dans les autres.

Découverte des principaux sites :

- **Le parc Stanley**, situé sur une péninsule qui domine le détroit de Géorgie, est composé de plus de 400ha de jardins fleuris, de forêts denses et de points de vue sur la mer et les montagnes où vit une faune variée en captivité ou en liberté. Vous emprunterez la **Stanley Park Scenic Drive** pour admirer ce paysage.
- **Le parc Queen Elisabeth**, véritable bijou de l'horticulture comptant les plus beaux jardins publics. Plusieurs points de vue vous permettront d'admirer ces jardins.
- **Découverte à pied** du quartier historique de **Gastown**, lieu de naissance de la ville. Autrefois construite entièrement en bois et ravagée par un incendie, elle a été totalement reconstruite en briques rouges et en pierres. A partir du XIXe siècle, elle s'est développée grâce au chemin de fer et la ruée vers l'or. Depuis les années 60, il y a un programme de restauration de ce cœur historique de la ville.
- Lors d'une petite promenade sur les rues pavées flanquées de réverbères, vous passerez devant plusieurs beaux bâtiments datant de l'époque victorienne et édouardienne, puis devant l'horloge publique à vapeur, **Gastown Steam Clock**. Passage sur la petite **Maple Tree Square**, première place publique de la ville.

Déjeuner en cours de journée.

Installation à l'hôtel en fin d'après-midi.

Dîner. Logement à l'hôtel The Sutton Place.



VANCOUVER

LUNDI 23 JUIN

Petit déjeuner.

Le matin, découverte du Capilano Suspension Bridge Park et promenade sur un court sentier. Puis, vous traverserez le pont de 140 m de long suspendu à 70 m au-dessus du fleuve Capilano.



Route pour **Grouse Mountain**. Grouse Mountain fait partie de la chaîne des montagnes North Shore, au sein des chaînons du Pacifique, et dans le district de North Vancouver. Elle culmine à 1,231 mètre d'altitude. Après être monté en funiculaire, vous monterez à bord du téléphérique. Vous découvrirez alors une vue époustouflante sur la ville mais aussi sur la forêt de conifères recouvrant les montagnes alentours.

Déjeuner en cours de journée.

Retour à Vancouver en fin d'après-midi.

Dîner. Logement à l'hôtel The Sutton Place.

Petit déjeuner.

Matinée en compagnie de votre guide afin de finaliser la découverte de la ville, principalement :

- Le **centre-ville** et son artère commerçante, **Robson Street**, aux nombreuses boutiques prestigieuses et multiples « Cafés-brûleries » du style de la côte ouest où de nombreux Vancouverois boivent leur café en terrasse en observant les passants. Passage vers les quais devant le **Canada place**, en forme d'immense voilier prêt à amarrer, complexe dont fait partie aussi le luxueux **Pan Pacific Hotel**, construit pour l'Expo Universelle de 1986 pour abriter le pavillon du Canada.

Après-midi libre pour découvrir Vancouver à votre rythme.

Dîner. Logement à l'hôtel The Sutton Place.

Petit déjeuner et départ pour l'aéroport et pour votre vol en direction de Bruxelles via Toronto.

Arrivée à Toronto en fin d'après-midi et connexion vers Bruxelles.

Arrivée à Bruxelles en matinée.

- FIN DE VOTRE SEJOUR -

Le Prix (Sur base de minimum 20 participants)

PRIX PRESTO (RÉSERVATION AVANT LE 31/10/2024) :

LE PRIX PAR PERSONNE EN CHAMBRE DOUBLE : **8.995 €**

LE SUPPLEMENT SINGLE EST DE : **2.750 €**

PRIX NORMAL (RÉSERVATION A PARTIR DU 01/11/2024) :

LE PRIX PAR PERSONNE EN CHAMBRE DOUBLE : **9.495 €**

LE SUPPLEMENT SINGLE EST DE : **2.750 €**

Ce prix comprend :

- Les vols internationaux en classe économique, avec la compagnie régulière Air Canada Les taxes d'aéroport
- Le logement et le petit déjeuner dans les hôtels mentionnés ou similaires La pension complète hormis le dîner du premier soir – laissé libre
- Les transferts et les transports en autocar privé tels que mentionnés dans le programme
- Les visites et excursions prévues au programme
- Les services d'un guide local parlant français
- La prime du fonds de garantie
- Les attentions de La Libre
- Le port des bagages dans chaque hôtel
- L'accompagnement professionnel de Bruxelles à Bruxelles

Ce prix ne comprend pas :

- L'autorisation de voyage électronique (+/- 7 CAD)
- Les droits de photos et vidéos sur les sites
- Les boissons, les dépenses personnelles et les pourboires Les assurances
- Les frais des éventuels tests PCR exigés avant, pendant ou au retour du voyage par les autorités locales, compagnies aériennes et autres prestataires.

LES PRIX SONT CALCULÉS DE BONNE FOI SUR BASE DES COURS DE CHANGE ET TVA EN DATE DU 04/09/2024

POUR PARTICIPER A CE VOYAGE, LES CITOYENS BELGES DOIVENT ETRE EN POSSESSION D'UN PASSEPORT VALABLE POUR LA DUREE DU SEJOUR ET UNE AUTORISATION DE VOYAGE ELECTRONIQUE (FORMALITE SIMPLE DONT NOUS VOUS DONNERONS LE MODE OPERATOIRE). POUR LES AUTRES NATIONALITES, VEUILLEZ CONTACTER VOTRE AMBASSADE.

AUCUNE VACCINATION N'EST OBLIGATOIRE POUR PARTICIPER A CE VOYAGE. N'HESITEZ CEPENDANT PAS A CONTACTER VOTRE MEDECIN POUR CONNAITRE SES EVENTUELLES RECOMMANDATIONS PARTICULIERES.

A RENVoyer CHEZ : **PREFERENCE - TRAVEL TEAM** Lic. A 1652

RUE DES FRANCS, 79 BTE 4 - 1040 BRUXELLES | TEL : 02/647 30 00 - FAX : 02/647 37 22 | INFO@PREFERENCE.BE | WWW.PREFERENCE.BE

Je, SOUSSIGNÉ,

NOM : PRENOM :

ADRESSE :

N° POSTAL : LOCALITE :

TELEPHONE : GSM : FAX :

ADRESSE EMAIL :

RÉSERVE **PLACE(S) POUR LE VOYAGE EN RÉFÉRENCE**

DONNÉES PASSAGER N°1 (telles que MENTIONNÉES SUR LE PASSEPORT)

NOM : PRÉNOM : M. / MME / MLLE (BARRÉZ LA MENTION INUTILE)

DATE DE NAISSANCE : NATIONALITÉ :

N° DE PASSEPORT : DATE D'ÉMISSION : DATE D'EXPIRATION :

DONNÉES PASSAGER N°2 (telles que MENTIONNÉES SUR LE PASSEPORT)

NOM : PRÉNOM : M. / MME / MLLE (BARRÉZ LA MENTION INUTILE)

DATE DE NAISSANCE : NATIONALITÉ :

N° DE PASSEPORT : DATE D'ÉMISSION : DATE D'EXPIRATION :

TYPE DE CHAMBRE : DOUBLE À 1 LIT DOUBLE À 2 LITS DOUBLE A PARTAGER SINGLE

PRIX PRESTO – AVANT LE 31/10/24

8.995 € PAR PERSONNE EN CHAMBRE DOUBLE

2.750 € DE SUPPLÉMENT SINGLE

PRIX NORMAL – APD 01/11/24

9.495 € PAR PERSONNE EN CHAMBRE DOUBLE

2.750 € DE SUPPLÉMENT SINGLE

EN OPTION : ASSURANCE AUPRÈS DE « ASSURINCO »

ANNULATION (HORS COVID) - PRIME DE 4 % SUR L'ENSEMBLE DE MON DOSSIER

JE SOUHAITE Y SOUSCRIRE

JE NE SOUHAITE PAS Y SOUSCRIRE

MULTIRISQUE COVID* (ANNULATION + ASSISTANCE + BAGAGES) – PRIME DE 5,76 % SUR L'ENSEMBLE DE MON DOSSIER

JE SOUHAITE Y SOUSCRIRE

JE NE SOUHAITE PAS Y SOUSCRIRE

*AU VU DE LA SITUATION ACTUELLE, NOUS VOUS RECOMMANDONS VIVEMENT UNE COUVERTURE COVID

PRIX : **AVANTAGE : PRIX PRESTO JUSQU'AU 31 OCTOBRE 2024 : 8.995 €**

APD 01/11/24, LE PRIX PAR PERSONNE EN CHAMBRE DOUBLE EST DE : **9.495 €**

LE SUPPLÉMENT SINGLE EST DE : **2.750 €**

TAXES D'AÉROPORT INCLUSES - SOUS RÉSERVE DE MODIFICATION PAR LA COMPAGNIE AÉRIENNE

UN ACOMPTE DE 30% EST PAYABLE À LA RÉSERVATION SUR LE COMPTE BANCAIRE KBC AU NOM DE : TRAVEL TEAM S.A.

LE SOLDE DU DOSSIER EST PAYABLE AU PLUS TARD POUR LE 1^{ER} MAI 2025.

PAIEMENTS : **IBAN :** BE92 7440 6349 9223

SWIFT/BIC : KREDBEBB

RÉFÉRENCE : D.3869 / ROCHEUSES

EN CAS DE PAIEMENT PAR CARTE DE CREDIT, SEULES LES CARTES VISA ET MASTERCARD SONT ACCEPTÉES.

PAR LA PRÉSENTE, JE SOUSCRIS UN CONTRAT DE VOYAGE À FORFAIT SELON LES CONDITIONS PARTICULIÈRES DE VENTE DE TRAVEL TEAM CONSULT & REPRÉSENTATIVE S.A. (CI-JOINT) ET SELON LES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE DE LA COMMISSION DE LITIGES VOYAGES À FORFAIT (DISPONIBLE À LA DEMANDE AVEC LE FORMULAIRE D'INFORMATION STANDARD B).

EN CAS DE SOUSCRIPTION À L'ASSURANCE, JE RECONNAIS AVOIR PRIS CONNAISSANCE DES CONDITIONS GÉNÉRALES ET PARTICULIÈRES DU CONTRAT.

J'AUTORISE PREFERENCE - TRAVEL TEAM CONSULT & REPRÉSENTATIVE S.A. À UTILISER MES DONNÉES PERSONNELLES DU PRÉSENT FORMULAIRE POUR LE BON SUIVI DE MON INSCRIPTION AU VOYAGE ET J'ACCEPTÉ D'ÊTRE TENU INFORMÉ DES DIFFÉRENTS PRODUITS OU PROMOTIONS PAR EMAIL ET/OU PAR POSTE.

FAIT À....., LE

SIGNATURE POUR ACCORD :

CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTES DE VOYAGES A FORFAIT DE TRAVEL TEAM CONSULT AND REPRESENTATIVE S.A – PREFERENCE

La loi du 1^{er} décembre 2017, régissant le contrat de voyages à forfait, est d'application pour les présentes conditions particulière de vente. Dans le présent texte, TRAVEL TEAM CONSULT AND REPRESENTATIVE, S.A. est appelé « l'organisateur » et le client est appelé « voyageur ».

1. CONTRAT DE VOYAGES A FORFAIT : INFORMATIONS PAR L'ORGANISATEUR

Les offres de voyages de l'organisateur sont rédigées de bonne foi en fonction des données disponibles lors de la rédaction. L'organisateur se réserve le droit de corriger les erreurs matérielles manifestes dans les informations fournies. Il y a acceptation explicite par les parties pour spécifier que les informations précontractuelles peuvent être modifiées avant la conclusion du contrat. Les informations données par téléphone par les préposés de l'organisateur sont toujours données sous réserve.

2. PRIX ET MODALITES DE PAIEMENT

A l'acceptation par le voyageur du contrat de voyage, un acompte de minimum 30% du prix du voyage total sera demandé au voyageur. En fonction du montant et/ou de la nature du voyage, un second acompte pourra être demandé par l'organisateur. Le solde sera payable au plus tard 30 jours avant le départ du voyage. Les documents de voyage ne seront délivrés qu'après règlement du solde du prix total du voyage.

3. RESILIATION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR LE VOYAGEUR

Le voyageur peut résilier le contrat de voyage à tout moment avant le début du voyage à forfait sous réserve de payer à l'organisateur des frais de résiliation fixés forfaitairement comme suit :

Jusqu'à 90 jours avant le départ :	30 % du prix total du voyage
De 89 à 60 jours avant le départ :	50 % du prix total du voyage
De 59 à 31 jours avant le départ :	75 % du prix total du voyage
De 30 à 0 jours avant le départ :	le prix total du voyage

L'annonce de cette résiliation par le voyageur doit parvenir à l'organisateur par lettre recommandée ou par email et prend effet le jour même ou le premier jour ouvrable suivant la date de l'annonce, compte tenu des horaires de bureau de l'organisateur (du lundi au vendredi, jours fériés exclus) en ce qui concerne la détermination de date de résiliation. Lorsque le voyage a débuté, il n'y a plus aucun remboursement possible. Tout voyage interrompu ou abrégé pour quelque cause que ce soit, ne donne lieu à aucun remboursement.

4. RESILIATION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR L'ORGANISATEUR

L'organisateur de voyage peut résilier le contrat de voyage à forfait si le nombre de personnes inscrites pour le voyage à forfait est inférieur au nombre indiqué dans le contrat. Dans ce cas, l'organisateur se doit de notifier la résiliation du contrat au voyageur, au plus tard vingt jours avant le début du voyage à forfait d'une durée de plus de six jours ou dans le délai de sept jours avant le début du voyage à forfait d'une durée de deux à six jours.

5. MODIFICATIONS DU CONTRAT DE VOYAGE PAR L'ORGANISATEUR

L'organisateur se réserve le droit d'effectuer des modifications mineures au contrat de voyage dans les limites fixées dans l'article 24 al. 2 et 3 de ladite loi. Conformément aux articles 19 à 23 de la loi relative à la vente de voyages à forfait publiée le 1/12/2017, l'organisateur se réserve le droit de modifier à la hausse ou à la baisse les prix du contrat, après sa conclusion et dans les modalités prévues par ladite loi.

En ce qui concerne des modifications significatives apportées par l'organisateur, le voyageur peut se référer au formulaire d'information standard B des contrats de voyage à forfait pour les modalités éventuelles, art N1 des annexes de ladite loi (document à disposition du voyageur).

6. CESSIION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR LE VOYAGEUR A UN TIERS

En ce qui concerne la cession du contrat de voyage par le voyageur à un tiers, le voyageur peut se référer au formulaire d'information standard B des contrats de voyage à forfait pour les modalités éventuelles, art N1 des annexes de ladite loi (document à disposition du voyageur).

7. CARNET DE VOYAGE

Ce document final avant le départ du voyage fait partie intégrante du contrat de voyage. Il contient les dernières mises-à-jour des informations du voyage

sauf informations communiquées en toute dernière minute provenant d'une source extérieure à l'organisateur.

Dans ce carnet figureront le nom et le n° de téléphone du responsable auquel le voyageur se référera en cas de problème et/ou de non-conformité.

Le voyageur sera tenu d'accepter que l'ordre dans lequel se dérouleront les visites peut changer par rapport au texte du carnet selon le conseil avisé du guide, au courant des circonstances locales l'exigeant éventuellement.

En ce qui concerne l'hébergement au cours des circuits organisés, sauf indication contraire, les chambres sont réservées en catégorie standard dans les hôtels mentionnés ou similaires. L'organisateur ne peut être tenu responsable d'éventuels inconvénients rencontrés concernant la chambre ou inhérents à la gestion hôtelière de l'établissement choisi. L'organisateur ou son délégué veilleront toutefois toujours à transmettre les demandes spécifiques au préalable et à solutionner les problèmes éventuellement rencontrés lors du séjour.

8. DOCUMENTS DE VOYAGE

Le voyageur doit, au départ du voyage, être en possession des documents nécessaires pour le voyage : passeport en état de validité, carte d'identité en cours de validité, visa, carte de vaccination si nécessaire. L'organisateur ne peut être tenu pour responsable de cette sorte de manquement éventuel.

9. HORAIRES DE VOLS ET SIEGES DANS L'AVION

Les horaires de vols sont communiqués sous réserve de changement par la compagnie aérienne opérant. L'organisateur, recevant du voyageur la demande de pré-réservation de place spécifique dans l'avion, ne peut la garantir formellement. La plupart des compagnies aériennes ne confirment jamais la pré-réservation de sièges dans l'avion et se réservent le droit de modifier toute pré-réservation de sièges à tout moment et sans préavis.

10. CONSCIENCE DES RISQUES

Le voyageur participant à un voyage de groupe doit être conscient, en fonction des informations fournies par l'organisateur, qu'un circuit peut comporter certains dangers dus au hasard mais aussi aux modes de déplacement, à la nature imprévisible, au relief escarpé ou à l'isolement de certaines contrées, aux maladies tropicales, au climat changeant etc. sans que cette liste ne soit exhaustive. Le voyageur a l'obligation de s'informer sur les conditions de santé de la destination.

11. PLAINTES ET LITIGES

Tout litige porté à la connaissance de l'organisateur, par lettre recommandée ou par email dans les 15 jours du retour et ne pouvant être tranché à l'amiable entre parties, sera soumis à la Commission de litiges Voyage ou, si c'est la volonté du voyageur, soumis au tribunal compétent de l'arrondissement judiciaire de Bruxelles de rôle linguistique français.

12. ASSURANCE CONTRE L'INSOLVABILITE FINANCIERE

L'organisateur a souscrit une assurance couvrant ses clients contre sa propre insolvabilité financière auprès du Fonds de Garantie Voyages :



Assuré contre l'insolvabilité financière

par le Fonds de Garantie Voyages®, Av. de la Métrologie, 8
B1130 Bruxelles - tél.+32 (0)2/240 68 00 Fax +32 (0)2/240 68 08
www.gfg.be - mail@gfg.be

Lic Cat A 1652